

N° 2022-73

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-73  
Annulations et réductions OM antérieures**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b>	: 42
<b>Présents</b>	: 34
<b>Pouvoirs</b>	: 7
<b>Absents</b>	: 1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler ou réduire les factures de 2021  
Il propose de régulariser cette opération en annulant ou réduisant le titre exécutoire.

Les annulations et réductions concernées sont imputées en dépense à l'article 673.  
Cette opération annule et réduit les titres antérieurs suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs ou personnes parties aux cours de l'année.

Les montants à déduire pour le budget OM s'élèvent à **150 € pour les annulations et 166.66 € pour les réductions**. Les titres concernent les factures suivantes :

**Annulations :**

	<i>COMMUNE</i>	<i>NOM</i>	<i>FACTURE</i>	<i>MONTANT</i>
Certificat Administratif 17/06/2022	Beulotte St Laurent	DAVAL Sylvie – chez Gaby	2021-015-000591	75 €
	Beulotte St Laurent	DAVAL Sylvie – chez Gaby	2021-165-005876	75 €
<b>Total des Annulations Antérieures OM</b>				<b>150 €</b>

**Réductions :**

	<i>COMMUNE</i>	<i>NOM</i>	<i>FACTURE</i>	<i>MONTANT</i>
Certificat Administratif 17/06/2022	LA LONGINE	GENET Joel	2021-174-007538	50 €
Sur délibération	MELISEY	DEBOIS Kevin	2021-180-008183	116.66 €
<b>Total des Réductions Antérieures OM</b>				<b>166.66 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations comptables

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-74

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-74

OM : Annulations et réductions 2022

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président expose aux conseillers communautaires les annulations de titres de recettes pour un montant de **1 275 €** et la réduction d'un titre pour un montant de **895.84 €** émis au titre de la redevance OM, pour l'année 2022.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commission.

Les titres de recettes sont les suivants :

Annulations :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif au 11.05.2022	Melisey	GOY Sandrine	(P) 2022-073-004219	100 €
	La Montagne	VAN EGMOND Andréas Jacobus	2022-044-002334	50 €
			2022-044-002335	50 €
	La Proiselière	BOLZINGER Marie Laure	(P) 2022-069-004162	50 €
	Saint Barthélémy	CARITEY Cyril	2022-052-003315	50 €
	Melisey	GERARD Nadège	2022-079-004803	175 €
	Haut du Them	TOTTOLI Aurélien	2022-040-001928	50 €
	Beulotte St Lt	SCWERTZER Marc	2022-034-000620	75 €
Fresse	BOILEAU Corine	2022-039-001308	75 €	
Certificat Administratif au 17.06.2022	Amont et Effreney	LIEBLANG Reiner	2022-030-000199	125 €
	Servance	POULMAR Gilberte	2022-049-002681	50 €
	Servance	POULMAR Gilberte	ASAP 75 – Bord 159	25 €
Sur délibération	Ternuay	PIA Kung	2022-053-003930	50 €
	Melisey	MULLER Claude BALDECK Séverine	2022-073-004269	175 €
	Melisey	DEBOIS Kévin	2022-079-004668	175 €
<b>Total des Annulations OM</b>				<b>1 275 €</b>

Réductions :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif au 10.05.2022	Haut du Them	PIERMAY Aurélien	2022-040-001898	50.00 €
	St Barthélémy	ROY Marc	2022-052-003653	75.00 €
	Servance	BRESSON Emmanuel	2022-051-002809	41.67 €
	Melisey	ROCK Brigitte	(P) 2022-073-004284	16.67 €
	Corravillers	GAILLARD Michel	2022-035-000684	50.00 €
	Haut du Them	SCI JIGJIG About Gregis Kabongo	2022-040-001918	12.50 €
	Faucogney	GURLY Robinson	2022-037-001005	83.33 €
	Ecromagny	LAROCHE Michel	2022-036-000804	25.00 €
	La Longine	GENET Joël	2022-043-002213	50.00 €
	La Montagne	NOEL Philippe	2022-044-002322	50.00 €
	Ternuay	GRANDMOUGIN Bernadette	2022-053-003821	33.33 €
	Melisey	DUPONT Frédéric	(P) 2022-073-004204	25.00 €
	Ternuay	CARITEY Bernard	2022-053-003752	25.00 €

Certificat Administratif au 17.06.2022	SERVANCE	BRESSON Jean Marc	2022-051-002813	33.34 €
	SERVANCE	MASNADA Jean Pierre	2022-051-003086	25 €
	BELFAHY	TUGEND Pierre	2022-031-000363	41.67 €
	TERNUAY	THOMAS Dominique	2022-053-003963	25 €
	ESMOULIERES	BRICE Paule	2022-038-001169	8.33 €
	ESMOULIERES	GEHANT Emerick	2022-038-001204	25 €
	AMONT ET EFFRENEY	LAURENT Christian	2022-048-002601	50 €
	ST BARTHELEMY	HOUILLON Daniel	2022-052-003475	50 €
Sur délibération	Haut du Them	LUTTRINGER Sébastien	2022-040-001855	58.33 €
			2022-040-001856	25 €
	Amage	BRESSON Jocelyne	2022-029-000018	16.67 €
<b>Total des Réductions OM</b>				<b>895.84 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **ANNULE et REDUIT** les factures ci-dessus, budget annexe OM pour les montants indiqués
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations.

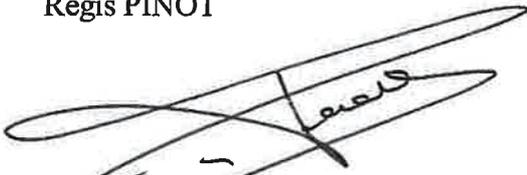
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-75

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-75  
Rapport d'activités OM 2021

NOMENCLATURE: 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 a introduit la rédaction d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets à présenter par le représentant de l'E.P.C.I. à son assemblée délibérante.

L'article 1<sup>er</sup> alinéa 1 de ce décret prévoit que ce rapport doit être présenté à l'organe délibérant compétent au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

L'objet de cette délibération concerne le rapport annuel 2021.

Les communes membres de la Communauté de Communes des 1000 Etangs pour lesquelles cette dernière exerce la compétence en matière d'élimination des déchets, devront être destinataires de ce rapport en vue de sa prise en connaissance par les Conseils municipaux respectifs.

Le rapport comprendra l'analyse technique et financière.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2021 du service ordures ménagères,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, à le transmettre pour information aux communes bénéficiant du service pour être soumis aux Conseils municipaux respectifs.

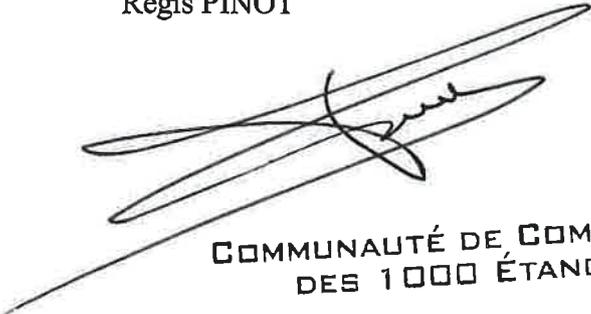
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MILLE ETANGS  
Utilisateur : PINOT Regis

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D2022_75</b>
Objet :	<b>Rapport d'activités OM</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-06-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	070-247000854-20220630-D2022_75-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 070-247000854-20220630-D2022_75-DE-1-1_0.xml	text/xml	966 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Delib 2022-75.pdf Nom métier : 99_DE-070-247000854-20220630-D2022_75-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	129 Ko
<b>Annexe (Rapport de présentation)</b> Nom original : Rapport activité OM 2021 .pdf Nom métier : 21_RP-070-247000854-20220630-D2022_75-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	11.4 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2022 à 09h33min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2022 à 09h33min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2022 à 09h33min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2022 à 09h33min51s	Reçu par le MI le 2022-07-06

N° 2022-76

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-76  
Tarifs bacs OM/Tri

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	LOUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Les nouveaux tarifs des bacs sont les suivants :

Bacs OM :	Ancien tarif	Nouveau Tarif	Bacs TRI :	Ancien tarif	Nouveau Tarif
120 litres :	34 €	50 €	240 litres :	47 €	68 €
180 litres :	42 €	59 €	360 litres :	84 €	non communiqué
660 litres :	234 €	236 €	660 litres :	234 €	236 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **ACCEPTE** les tarifs ci-dessus présentés
- **CHARGE** le Président d'établir les titres de recettes sur le compte 707.

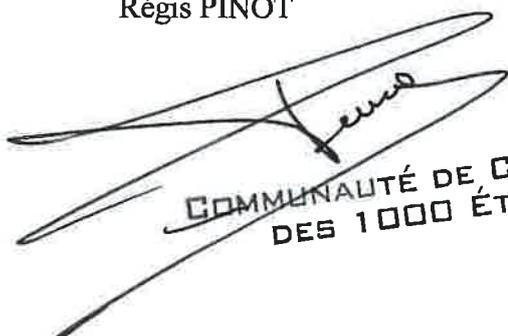
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-77

**Avenant au marché avec le Bureau d'Etudes ANETAM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Lors d'un bureau spécifiquement organisé à cet effet, les conclusions de l'étude menée par le cabinet ANETAM ont été présentées et permettent de conclure à l'**adoption de la redevance incitative**.

Afin de faciliter la rédaction du cahier des charges, du règlement du service mais aussi pour prolonger l'accompagnement par ce cabinet durant la mise en place du nouveau service un avenant au premier marché est proposé

→ **Cet avenant occasionnera une dépense de 4 800 € HT.**

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** cet avenant de 4 800 € HT
- **INDIQUE** que les crédits sont inscrits au budget annexe OM 2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-78

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-78  
**Rapport d'activités SPANC 2021**

NOMENCLATURE: 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

**Absent(e)s** : Mr JEUDY Jean-Luc**Pouvoirs**: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif sont destinés à l'information des usagers et à la transparence de la gestion de ces services. Ils détaillent les activités réalisées durant l'exercice par la Communauté de Communes des 1000 Etangs pour sa compétence Assainissement Non Collectif.

Conformément aux articles L 2224-5 et L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2007-675 du 2 mai 2007,

Vu l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,

Les communes membres de la Communauté de Communes des 1000 Etangs pour lesquelles cette dernière exerce la compétence en matière d'assainissement non collectif, devront être destinataires de ce rapport en vue de sa prise en connaissance par les Conseils municipaux respectifs.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- . - **PREND ACTE** du rapport annuel 2021 du service public d'assainissement non collectif,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, à le transmettre pour information aux communes bénéficiant du service pour être soumis aux Conseils municipaux respectifs.

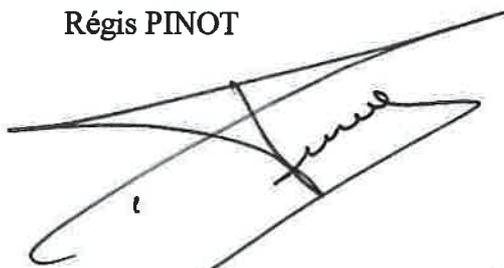
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MILLE ETANGS  
Utilisateur : PINOT Regis

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D2022_78</b>
Objet :	<b>Rapport d'activités SPANC 2021</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-06-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	070-247000854-20220630-D2022_78-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 070-247000854-20220630-D2022_78-DE-1-1_0.xml	text/xml	974 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Delib 2022-78.pdf Nom métier : 99_DE-070-247000854-20220630-D2022_78-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	128.9 Ko
<b>Annexe (Rapport de présentation)</b> Nom original : Bilan d'activité SPANC 2021.pdf Nom métier : 21_RP-070-247000854-20220630-D2022_78-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	385.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2022 à 09h37min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2022 à 09h37min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2022 à 09h37min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2022 à 09h42min23s	Reçu par le MI le 2022-07-06



N° 2022-79

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-79

**Modification du règlement SPANC**

NOMENCLATURE: 8.8 Environnement

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b> :	42
<b>Présents</b> :	34
<b>Pouvoirs</b> :	7
<b>Absents</b> :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

0

Le Président expose :

Vu la délibération n°40 en date du 02 juin 2010,  
Vu la délibération n°37 en date du 29 mars 2012,  
Vu la délibération n°109 en date du 30 octobre 2014,  
Vu la délibération n°55 du 30 mars 2017,

Les modifications relatives au règlement du SPANC ont été présentées lors du Bureau du 23/06/2022.

Lors de la séance, le technicien SPANC présente et explique les modifications apportées au règlement SPANC.

Après échange avec les délégués communautaires, le règlement est soumis au vote.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- ADOPTE le règlement modifié du SPANC (joint en annexe).

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MILLE ETANGS  
Utilisateur : PINOT Regis

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D2022_79</b>
Objet :	<b>Modification du règlement SPANC</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-06-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	070-247000854-20220630-D2022_79-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 070-247000854-20220630-D2022_79-DE-1-1_0.xml	text/xml	975 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Delib 2022-79.pdf Nom métier : 99_DE-070-247000854-20220630-D2022_79-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	114.5 Ko
<b>Annexe (Rapport de présentation)</b> Nom original : Règlement SPANC 2022.pdf Nom métier : 21_RP-070-247000854-20220630-D2022_79-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	482.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2022 à 09h39min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2022 à 09h39min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2022 à 09h39min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2022 à 09h49min44s	Reçu par le MI le 2022-07-06



N° 2022-80

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-80

**Modification tarification SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b> :	42
<b>Présents</b> :	34
<b>Pouvoirs</b> :	7
<b>Absents</b> :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Compte-tenu:

de la nécessité d'équilibrer le budget  
de la nécessité de rétablir des fonds libres  
de la nécessité de dégager une capacité d'investissement  
de la délibération du 26 janvier 2007  
de la délibération du 16 décembre 2009  
de la délibération du 25 février 2021

Il propose les tarifs forfaitaires suivants pour la facturation 2022 :

- **Contrôle des installations neuves :** 200 €
- **Contrôle de l'existant :** 150 €
- **Contrôle de bon fonctionnement :** 100 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>37</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **ACCEPTE** la suppression de la redevance annuelle de 8 € pour les résidences en assainissement non collectif;
- **ACCEPTE** un coût de prestation de 200 € pour le contrôle des installations neuves, 150 € pour les diagnostics préalables à la vente, et 100 € pour les contrôles de bon fonctionnement.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-81

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-81

**Décision budgétaire modificative n°1 BUDGET GENERAL**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Fauconney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CCME n°1 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du compte 20422 D041 au compte 20422 D204 pour un montant de 2 500.00 €

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 20422 : Privé : Bâtiments et instal.	2 500.00 €	
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>2 500.00 €</b>	
D 20422 : Privé : Bâtiments et instal.		2 500.00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>		<b>2 500.00 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget CCME, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

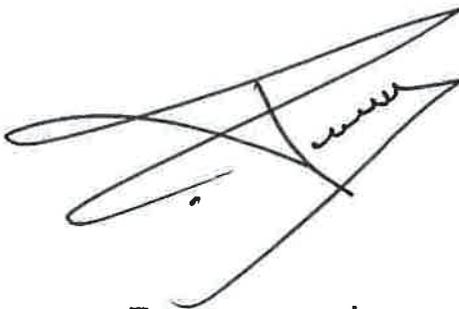
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2022-82

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-82

**Décision budgétaire modificative n°2 BUDGET GENERAL**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CCME n°2 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé d'effectuer l'opération comptable suivante, afin d'augmenter le compte 2182 pour l'achat d'un véhicule pour un montant de 3 000.00 €.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	3 000.00 €	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest</b>	<b>3 000.00 €</b>	
D 2182 : Matériel de transport		3 000.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>3 000.00 €</b>

Opération effectuée : virement de crédit de 3 000.00 € du compte 020 dépenses imprévues au profil du compte 2182 véhicule.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget CCME, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

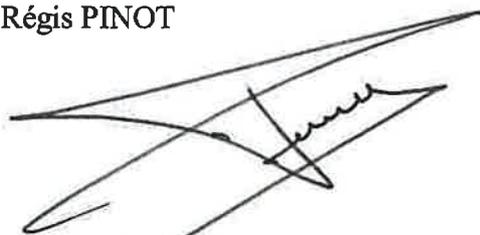
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-83

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-83

**Décision budgétaire modificative n°3 BUDGET GENERAL**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b>	: 42
<b>Présents</b>	: 34
<b>Pouvoirs</b>	: 7
<b>Absents</b>	: 1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CCME n°3 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du compte 020 au compte 21568 pour un montant de 4500.00€ pour l'installation d'un coffret service d'urgence.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	4 500.00 €	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest</b>	<b>4 500.00 €</b>	
D 21568 : Autre matériel et outillage		4 500.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>4 500.00 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget CCME, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-84

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-84

**Décision budgétaire modificative n°4 BUDGET GENERAL**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	LOUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CCME n°4 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du compte 020 au compte 271 pour un montant de 3 250.00€ pour CAPITAL SEDIA.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	3 250.00 €	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest</b>	<b>3 250.00 €</b>	
D 271 : Titres immob.-dr de propriété		3 250.00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immos financières</b>		<b>3 250.00 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°4 du budget CCME, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

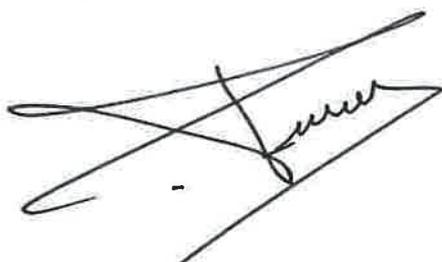
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2022-85

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-85  
Micro crèches : approbation du projet et plan de financement  
ANNULE ET REMPLACE la délibération du 14/12/2021**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Afin de répondre aux besoins d'accueil collectif petite enfance sur le territoire de la CCME, il est proposé la création de deux micro-crèches pouvant accueillir 12 enfants chacune. Cet accueil collectif complétera l'accueil familial déjà existant dans les deux vallées avec une cinquantaine d'Assistants Maternelles.

Le diagnostic petite enfance réalisé cette année, permet de définir le nombre et la localisation de ces futurs équipements. Deux micro-crèches seront nécessaires à savoir :

- une à Saint-Barthélemy,
- une à Servance

Le coût pour ces deux structures est estimé à 1 026 000 € HT (513 000 € par structure)

Financements :

- La CAF : 540 000 €.
- Contrat PACT 2 : 230 490 €
- Reste à charge de la CCME : 255 910 €.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** le projet de création de deux micro-crèches
- **AUTORISE** le Président à demander les subventions quant à ce projet à la CAF comme au Conseil Départemental.
- **AUTORISE** le Président à lancer le recrutement des maitres d'oeuvre

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2022-86

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-86  
Tarifs de la boutique et des prestations  
de l'Office de Tourisme des 1000 Etangs**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b>	: 42
<b>Présents</b>	: 34
<b>Pouvoirs</b>	: 7
<b>Absents</b>	: 1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	LOUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président expose :

La collectivité a investi dans des caisses enregistreuses et des TPE, afin d'avoir une lisibilité financière et un contrôle des ventes en boutique. Il s'agit aussi de permettre le paiement par carte bancaire, qui facilite la vente.

Ces tarifs sont annexés à la présente délibération et concernent les produits de la boutique, les consommations et ventes de la terrasse ainsi que les prestations et animations de l'Office de Tourisme.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** les tarifs proposés en annexe de la délibération
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MILLE ETANGS  
Utilisateur : PINOT Regis

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D2022_86</b>
Objet :	<b>Tarifs de la boutique OT</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2022-06-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	070-247000854-20220630-D2022_86-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 070-247000854-20220630-D2022_86-DE-1-1_0.xml	text/xml	968 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D2022 86.pdf Nom métier : 99_DE-070-247000854-20220630-D2022_86-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	844.1 Ko
<b>Annexe (Document d'orientation et d'objectif)</b> Nom original : TARIF OT 2022.pdf Nom métier : 21_DO-070-247000854-20220630-D2022_86-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.7 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2022 à 09h54min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2022 à 09h54min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2022 à 09h54min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2022 à 09h54min30s	Reçu par le MI le 2022-07-06



N° 2022-87

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-87

Suppression de la régie de recettes « Espace public Numérique »

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
 Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
 Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
 Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
 Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
 Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
 Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
 Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Par délibération datée du 26/01/2007 de la communauté de communes de la Haute Vallée de l'Ognon, il avait été créé une régie de recettes pour l'encaissement de la participation des usagers concernant l'Espace public numérique.

Cette prestation a été terminée en 2011.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** la décision de supprimer la régie de recettes « Espace Public numérique »

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA HAUTE VALLÉE DE L'OGNON



N° 2022-88

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-88  
Convention culturelle avec la DRAC**

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b>	<b>: 42</b>
<b>Présents</b>	<b>: 34</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>: 7</b>
<b>Absents</b>	<b>: 1</b>

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Cette convention nous lie au Ministère de la Culture (DRAC Bourgogne Franche-Comté) pour 3 ans (2022-2024).

Elle vise à mettre en œuvre un projet culturel fondé sur la **présence artistique du Théâtre du Peuple de Bussang autour de trois volets** :

- Co-construction d'une création avec les habitants du territoire
- Sensibilisation aux écritures théâtrales et à la pratique du théâtre des élèves des écoles du primaire de la CCME
- Diffusion au plus proche des habitants du territoire.

L'engagement financier pour les 3 ans est de 95 000 € avec la répartition financière suivante :

DRAC : 45 000 €

CCME : 30 000 €

Pack culturel : 20 000€

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- APPROUVE** la signature de cette convention
- AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à cette convention
- INDIQUE** que les crédits sont inscrits au BP 2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2022-89

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-89

**Modification assurances statutaires**

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

**Absent(e)s** : Mr JEUDY Jean-Luc

**Pouvoirs**: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La cotisation pour le contrat d'assurance du personnel avec SOFAXIS/CNP passe de **8,40% à 8,53% soit une augmentation de 0,13%** pour une année et ce à partir du 01/01/2022.

→ Cela représente **330 € supplémentaires** à verser annuellement.

Cette assurance couvre le capital décès, le congé de maternité-adoption-paternité.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

-INDIQUE que les crédits sont inscrits au BP 2022

-AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à cette modification

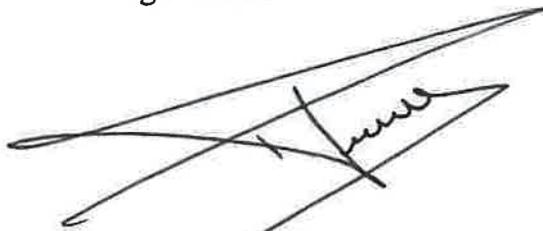
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2022-90

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-90  
Signature du contrat de centralités rurales en Région  
pour la commune de Melisey**

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-LucPouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La Région a élaboré un nouveau dispositif dédié aux centralités rurales, **dans un contexte national de déploiement des « Petites Villes de Demain » et les orientations du SRADDET « Ici 2050 ».**

Cette nouvelle intervention se décline via un conventionnement entre la Région Bourgogne Franche- Comté, la commune de MELISEY et la Communauté de communes des 1000 Etangs, pour la période 2022-2026, permettant de disposer d'une enveloppe financière dédiée à la commune de MELISEY.

La mise en œuvre des lignes directrices du projet défini à l'échelle communale s'articule avec les démarches, les réflexions et les opérations réalisées à l'échelle intercommunale.

La cosignature de la Communauté de communes des 1000 Etangs est requise pour valider une stratégie conjointe de développement du territoire communautaire, à même de garantir l'accompagnement financier régional pour la période 2022-2026.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

**-AUTORISE** le Président à signer ce contrat de centralité rurale

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-91

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-91  
Participation au dispositif DRAGON**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

**Présent(e)s**:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

**Absent(e)s** : Mr JEUDY Jean-Luc

**Pouvoirs**: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président informe de la nécessité de mise en place dans les services du SAMU d'une interface Web qui leur permet de visualiser rapidement si la commune est équipée d'un système ainsi que de voir les conditions météo locales.

→ Si toutes les conditions sont réunies l'intervention hélicoptère peut être lancée.

Les avantages sont les suivants :

- Efficience des secours
- Egalité des secours entre zones urbaines et zones rurales
- Optimisation des coûts liés à l'hélicoptère
- Prise en charge rapide et acheminement du patient vers un hôpital

L'installation et mise en service du coffret E-BOO pour service d'urgence est de 3 450 € HT soit et 300 € / an d'utilisation.

Compte tenu du service rendu aux communes membres, Il est proposé que les 3 450 € HT soit ventilé entre les 25 communes au prorata de la population au 01/01/2022 (8577 habitants soit 0.41 €/habitant) et que les 300 € de droit annuel soit à la charge de la communauté de communes des 1000 Etangs.

Communes	Population	Montant
Amage	321	131.61 €
Amont et Effreney	164	67.24 €
Belfahy	85	34.85 €
Belmont	147	60.27 €
Belonchamp	213	87.33 €
Beulotte St Laurent	56	22.96 €
Corravillers	194	79.54 €
Ecromagny	159	65.19 €
Esmoulières	98	40.18 €
Faucogney et la Mer	492	201.72 €
Fresse	722	296.02 €
Haut du Them	449	184.09 €
La Bruyère	224	91.84 €
La Lanterne	225	92.25 €
La Longine	228	93.48 €
La Montagne	37	15.17 €
La Proiselière et Langle	154	63.14 €
La Rosière	84	34.44 €
La Voivre	126	51.66 €
Les Fessey	137	56.17 €
Melisey	1 705	699.05 €
Montessaux	163	66.83 €
St Barthélémy	1 126	461.66 €
Servance Miellin	794	325.54 €
Ternuay	474	194.34 €
<b>TOTAL</b>	<b>8577</b>	<b>3516.57 € (arrondi)</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** cette répartition
- **INDIQUE** que la somme sera inscrite en dépenses d'investissement au compte 21568 et en recettes d'investissement au compte 13241
- **INFORME** que les communes recevront un titre de recettes du montant indiqué dans le tableau ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à signer le devis et toutes pièces afférentes

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-92

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-92  
Périscolaire du matin à Ternuay

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Depuis la rentrée de septembre 2021 l'accueil du périscolaire du matin à Ternuay est de nouveau ouvert.

Afin de vérifier la pertinence de cette ouverture du matin, la commune de Ternuay a accepté de prendre en charge le coût de cet accueil pour l'année scolaire 2021-2022.

Les effectifs moyens sur l'année écoulés ainsi que les perspectives pour la rentrée permettent de prolonger cet accueil.

Le coût annuel pour cet accueil du matin avec 2 enfants en moyenne est de 3241 €.

La prise en charge de cet accueil sera donc assumée par la Communauté de Communes des 1000 Etangs dans le cadre de sa compétence périscolaire.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- APPROUVE la prise en charge par la CCME de cet accueil du matin périscolaire à Ternuay
- INDIQUE que les crédits sont inscrits au budget

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-93

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

**N° 2022-93  
Approbation  
Du Programme d'Actions Concertées et Territoriales (PACT 2)  
2020-2025**

NOMENCLATURE: 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Le Conseil Départemental de Haute-Saône a engagé depuis 1999 une politique de soutien au développement des territoires. Formalisée dans le cadre d'un contrat d'engagements et de financements, APPUI puis APPUI+, PACT 1, la prochaine contractualisation entre le CD70 et la CCME, dénommée PACT 2, couvrira la période 2020-2025.

Le PACT 2 a pour objectifs de compléter et prolonger les politiques départementales sur le territoire intercommunal et permettre de mieux répondre aux besoins des citoyens en matière de services publics afin de réduire les inégalités territoriales. Il permettra d'obtenir un soutien financier du CD70 (100 Euros/habitant) sur les 11 axes de développement identifiés.

Le Président présente le plan d'actions finalisé avec le CD 70.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le plan d'action joint en annexe
- **AUTORISE** le Président à déposer le dossier auprès du Conseil Départemental de la Haute-Saône,
- **AUTORISE** le Président à signer le contrat PACT 2020-2025 avec le Conseil Départemental de la Haute-Saône et les pièces afférentes à ce dossier.

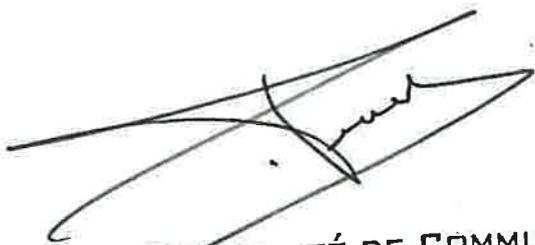
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

## Plan d'actions - PACT 2020-2025 Communautés de communes de 1 000 étangs

Priorité	Repartition de l'enveloppe	%	Maître d'ouvrage	Operation	Assiettes financées de l'exercice N	Financement PACT				Financement sectoriel (Politiques traditionnelles)
						Montant	%	PACT	Total ED	
Priorités départementales déclinaées sous forme de schémas (Taux de subvention maximum de 30% - TIS de 80%, sauf dérogations stipulées dans les schémas)										
terrains de foot synthétiques			CCME	Réalisation d'un terrain de foot à Mellisay	850 000,00 €	212 500,00 €	25	85 000,00 €	10	35
Bassins d'apprentissage de la natation			CCME	Réalisation d'un bassin d'apprentissage de natation à Mellisay (La Prairie)	1 778 000,00 €	500 000,00 €	30	300 000,00 €	15	45
Equipements sportifs Structurants			NEANT							
Voies vertes			CCME	Amenagement de voies vertes et de pistes cyclables	2 000 000,00 €	400 000,00 €	20	200 000,00 €	10	30
Offre de soins			Faucogney, Mellisay, Servance	Création de 3 aires de co-volant sur plate-formes existantes	33 000,00 €					8 250,00 €
Co volantage										
Usages numériques										
<b>Sous total</b>		<b>58%</b>			<b>4 661 000,00 €</b>	<b>1 112 500,00 €</b>		<b>585 000,00 €</b>		<b>8 250,00 €</b>
Priorités départementales déclinaées sous forme de cartographie (Taux de subvention maximum de 25% - TIS de 75%)										
Offres périscolaires										
dispositif petite enfance			CCME	réalisation de 2 micro-crèches à Sainr-Barthélemy et Servance	1 076 000,00 €			236 470,00 €	22	22,4%
Pack tourisme			Commune d'Amage	Acquisition et pose d'une passerelle pour relier le moulin d'Amage à la Berre opposée	168 920,00 €			42 230,00 €	25	25
Pack culturel			CCME	participation à la convention de développement des pratiques culturelles avec la DRAC	84 000,00 €					18 000,00 €
<b>Sous total</b>		<b>32%</b>			<b>1 278 920,00 €</b>			<b>278 700,00 €</b>		<b>18 000,00 €</b>
<b>Priorités locales (Taux de subvention maximum de 20% - TIS de 70%)</b>										
<b>Sous total</b>										
<b>Politiques sectorielles valorisées</b>										
Entretien des itinéraires de randonnées			CCME	Aides départementales au fonctionnement						21 204,00 €
			CCME	Aides départementales à l'investissement						17 670,00 €
<b>Sous total</b>					<b>9 939 920,00 €</b>	<b>1 687 500,00 €</b>		<b>857 700,00 €</b>		<b>38 874,00 €</b>
<b>Total général</b>										<b>65 124,00 €</b>

N° 2022-94

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-94

**Augmentation de la participation financière au capital SEDIA**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Fauconney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

L'Assemblée Générale Extraordinaire d'ACTION 70 du 30 Mai 2022 a validé le lancement d'une opération de capital par création de 161 392 actions de 26 € chacune soit 4 196 192 €.

En notre qualité d'actionnaire, nous avons la possibilité de participer à cette opération. Pour rappel, nous sommes actionnaire à 1.79 % du capital.

Différentes possibilités s'offrent à nous :

- Ne pas participer à l'augmentation du capital
- Participer à cette augmentation avec l'achat de 1 à 2 881 actions de 26 € chacune
- Participer au-delà de l'achat de ces 2 881 actions en fonction du total d'actions disponibles.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil Communautaire :**

- **DECIDE** d'abonder à hauteur de 6500 € soit 250 actions en deux versements sur 2022 et 2023.
- **AUTORISE** le Président à procéder aux formalités nécessaires et signer toutes pièces afférentes

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-96

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-96

**Recrutement apprentie OT**

NOMENCLATURE: 4.2 Personnels contractuels

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La personne que nous avons en apprentissage à l'Office de Tourisme a fait parvenir un courrier par lequel elle nous informe qu'elle ne reprendra pas son contrat de travail suite à son arrêt de travail.

Ce contrat courrait jusqu'au 31/08/2022.

Il est proposé de recruter une nouvelle apprentie, Mme Chloé LICENZIATO qui s'est proposée pour nous rejoindre, à partir de la rentrée de septembre.

Cette dernière suit le même cursus et passe en 2eme année du BTS tourisme de Lure.

Rappel : au regard de son âge une année d'apprentissage de Mme LICENZIATO coûtera à la collectivité : 8 552 € (salaire) + 2200 € (formation).

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- APPROUVE** le recrutement d'une salariée en apprentissage à partir de la rentrée de septembre
- INDIQUE** que les crédits sont inscrits au BP 2022

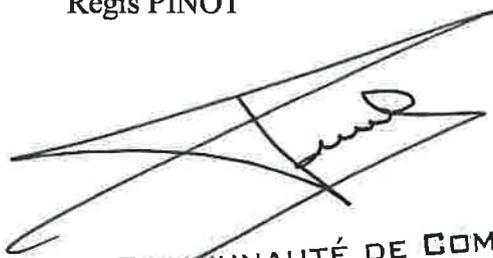
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS**

N° 2022-97

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-97

**Demande de subvention de l'association AMILLE de Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

<b>En exercice</b>	<b>: 42</b>
<b>Présents</b>	<b>: 34</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>: 7</b>
<b>Absents</b>	<b>: 1</b>

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président expose :

L'association des Amis des Mille Étangs est une association qui consiste à sensibiliser et éduquer à l'environnement, œuvrer dans l'intérêt général pour initier des comportements éco citoyens.

La vocation d'AMILLE est de créer une ressourcerie en zone rurale à revitaliser sur le Plateau des 1000 Etangs et sur la vallée du Breuchin pour créer du lien social et favoriser le réemploi.

L'association AMILLE organise des journées écoresponsables qui ont lieu tous les derniers samedis du mois.

Ils ont investi dans de grosses étagères métalliques industrielles ainsi que dans des portants industriels pour vêtements, pour faciliter le rangement en stock ainsi que la mise en place lors de leurs ventes.

L'association nous sollicite, afin d'obtenir le versement d'une subvention.

Après avis du Bureau du 23/06/2022, il est proposé de leur verser une subvention de 500 €.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** l'octroi d'une subvention aux Amis des Mille Étangs pour un montant de 500 €.
- **INDIQUE** que les crédits sont inscrits au BP 2022 au compte 6574
- **INFORME** qu'il restera après le versement de cette subvention 4 subventions de 250 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-98

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-98

**Décision budgétaire modificative n°1 BUDGET ANNEXE France service**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire France Service n°1 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du compte 022 au compte 6574 pour un montant de 500.00€ pour CIDFF délibération n°2021-112.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	500.00 €	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>500.00 €</b>	
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé		500.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>		<b>500.00 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe France Service, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

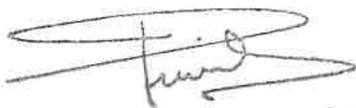
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-99

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 JUIN 2022**

N° 2022-99

**Décision budgétaire modificative n°5 BUDGET GENERAL**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le vendredi 24 juin pour la session ordinaire du jeudi 30 juin 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle culturelle de Faucogney et la Mer, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	7
Absents :	1

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	RIBAUD Alain
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	PERNOT Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
GEHANT Franck	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	SAINTIGNY Henri
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	MOUGENOT Guy
POIROT Martine	PINOT Régis	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel
		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Monsieur HEYMANN Bruno  
Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Monsieur DEMANGE René  
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Monsieur MAUFFREY Gérard  
Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Madame MAIRE Françoise.  
Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain.  
Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Monsieur PERNOT Jean Marie.  
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mme DUPETY Sandra

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.  
Mme VUILLEMARD Catherine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CCME n°5 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du compte 21318 opération 29 au compte 2188 opération 29 pour un montant de 942.00€ pour achat de matériel.

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21318-29 : MAISON DU TOURISME	942.00 €	
D 2188-29 : MAISON DU TOURISME		942.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>942.00 €</b>	<b>942.00 €</b>

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°5 du budget CCME, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

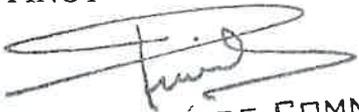
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES 1000 ÉTANGS